



BULLETIN D'INFORMATIONS



Été 2023

Édité par la Municipalité de Tartegnin

Site internet www.tartegnin.ch

BILLET DU SYNDIC

Chers Tartevinois, chères Tartevinoises,

En ce mois de juillet, nous terminons, avec votre Municipalité élue au 1^{er} juillet 2021, la deuxième année de conduite de notre commune.

Comme j'aime à le dire, en interne mais également lors de rencontres diverses, je me plais à relever sa motivation sans faille dans cette fonction de milice à haute valeur ajoutée.

J'aimerais également remercier vivement toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans différentes fonctions de notre démocratie. En partant du bureau du Conseil général, en passant par les différentes commissions et naturellement en m'arrêtant auprès de toutes et tous les conseillers assermentés, sans oublier notre Président et Vice-président du Conseil général, je n'aurais, en aucun cas, voulu manquer de vous tirer mon chapeau ! Toutes les tranches d'âge y sont représentées et tous les secteurs, tant primaires, secondaires et tertiaires ! Un véritable Rubik Cube, que dis-je... un magnifique couteau suisse !

Jamais de mémoires de Tartevinois, nous avons été, au sein de la Municipalité, sollicités par autant d'actions législatives communales comme les questions, les pétitions, les interpellations et les postulats... il ne nous manque plus que les motions et les propositions de règlements... et cela ne saurait tarder de par la vivacité et la pertinence de nos conseillères et conseillers ! Que du bonheur... Allez-y, faites vivre votre, notre commune et je ne peux que m'engager, avec toute mon équipe, à être à la hauteur de votre écoute et de vos attentes !

Pour terminer, avant l'ouverture de notre auberge en 2024, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir, du vendredi 17 au dimanche 19 novembre 2023, la 4^{ème} édition du Mondial de Fondue avec une prévision de 12'000 personnes sur 3 jours. En changeant légèrement de casquette et en tant que président du comité d'organisation de ce magnifique événement, je remercie d'ores et déjà toutes et tous les acteurs, quelle que soit la fonction, pour leur implication exceptionnelle, hautement appréciée.

Que la fête soit belle, que le capital sympathie, porté par cette manifestation, fasse résonner, loin à la ronde, celui de notre village, de votre commune, de TARTEGNIN Pays du Bon Vin !

Stéphane Jayet, Syndic

BUREAU COMMUNAL

Nous vous informons que le bureau communal (bourse et contrôle des habitants) sera fermé

du lundi 24 juillet au vendredi 4 août 2023.

Réouverture le lundi 7 août 2023, selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, merci de vous adresser au municipal en charge du dicastère concerné (liste sur le site internet : www.tartegnin.ch, rubrique Autorités, Municipalité).



Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de magnifiques vacances d'été.

DECHETTERIE

Horaires d'été :

mercredi de 17h00 à 19h00 et samedi de 09h00 à 12h00.

* * *

Horaires d'hiver dès le 29 octobre 2023 :

mercredi de 14h00 à 16h00 et samedi de 09h00 à 12h00.



Vous êtes retraité(e) ou vous disposez de temps libre ?

Devenez chauffeur bénévole de l'Association Bus Handicap Nyon, une manière de rendre service sans contraintes !

Pour répondre à toutes les demandes de transports, l'Association recherche des bénévoles pour étoffer son équipe actuelle de treize chauffeurs habitant à Nyon et dans les villages de notre district.

Vous n'avez aucune contrainte si ce n'est de vous mettre à disposition de l'Association, selon vos disponibilités et de votre emploi du temps.

Pour toutes questions et réservations de transports :

Téléphone : 077 420 48 72

E-mail : info@bushandicap.ch

www.bushandicap.ch

CYBERCRIMINALITE - ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous vous informons que la Commune de Tartegnin a été certifiée CyberSAFE.



En effet, Cyber-safe.ch a testé les systèmes informatiques, les collaborateurs et la gouvernance afin d'identifier les failles et vulnérabilités pour dresser un état des lieux de la cybersécurité de l'administration communale.

Cyber-safe.ch a établi une feuille de route pour la conduite opérationnelle (gestion des priorités selon les risques, les impacts financiers et le secteur d'activité). Puis, sur la base de l'état des lieux, une liste d'actions prioritaires a été établie pour améliorer la cybersécurité.

Cyber-safe.ch a audité l'administration communale et vérifié que les mesures correctives ont été appliquées. Cyber-safe.ch a contrôlé la conformité de la cybersécurité aux exigences du Label.

Cyber-safe.ch : L'ASSOCIATION SUISSE POUR LE LABEL DE CYBERSÉCURITÉ A ÉTÉ CRÉÉE EN 2018 AVEC POUR OBJECTIF DE FAVORISER UNE GESTION RESPONSABLE DE LA CYBERSÉCURITÉ DANS LES PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS EN SUISSE.

L'OR BLEU - CE BIEN SI PRECIEUX

En ces temps secs, nous vous transmettons, ci-dessous, quelques astuces afin d'économiser l'eau :

1. Ne pas consommer inutilement de l'eau

L'eau ne devrait être consommée que dans la quantité nécessaire.

- Fermez le robinet lorsque vous vous brossez les dents, lavez vos mains et vous savonnez.
- Si vous faites bouillir de l'eau (thé, etc.), ne préparez que la quantité nécessaire.
- Remplacez les robinets et les chasses d'eau qui fuient.

2. Économiser de l'eau dans la salle de bains

C'est dans la salle de bains que les ménages consomment le plus d'eau.

- Une douche au lieu d'un bain : si une baignoire pleine contient entre 140 et 200 litres d'eau, une douche consomme seulement 20 à 40 litres, lorsqu'on s'en sert raisonnablement.
- Poser un limiteur de débit : les limiteurs de débit pour robinets et tuyaux de douche permettent de réduire la consommation d'eau de près de la moitié.
- Utiliser une chasse d'eau avec système stop-eau : si vos WC ne sont pas équipés d'un tel dispositif, il est possible de l'installer dans un réservoir de chasse d'eau existant.



3. Économiser de l'eau dans la cuisine

- Ne pas laver la salade, les fruits et légumes sous l'eau courante, mais dans une cuvette.
- Utiliser un lave-vaisselle : un lave-vaisselle bien rempli nécessite moins d'eau qu'un lavage à la main.
- Utiliser des appareils à consommation d'eau réduite : à l'achat, veillez à choisir la classe d'économie d'énergie la plus élevée.

4. Économiser de l'eau en faisant sa lessive

- Remplir toujours entièrement la machine. Une machine pleine consomme pratiquement autant d'eau qu'un tambour à moitié rempli.
- Les programmes économiques permettent en outre d'économiser de l'eau.
- Le pré-lavage est superflu dans presque tous les cas.

5. Économiser de l'eau autour de la maison

- Recueillir l'eau de pluie : l'eau potable est bien trop précieuse pour servir à l'arrosage des plantes.
- Un tuyau microporeux au lieu d'un jet permet d'économiser beaucoup d'eau.
- Ne pas arroser le gazon en cas de sécheresse.

INFO

Nos robinets débitent de l'eau potable de première qualité. Toutefois, la part de la consommation d'eau effectivement bue est infime. Il est donc impératif d'utiliser l'eau qui n'est pas bue avec parcimonie. En utilisant avec parcimonie l'eau chaude, on peut faire des économies d'énergie importantes, puisque la teneur énergétique de l'eau chaude est 150 fois plus importante que celle de l'eau froide.

LA FORÊT COMME ESPACE DE LOISIRS

La forêt est un espace de détente et de loisirs largement apprécié par la population, elle permet de découvrir la nature, de se ressourcer et de pratiquer de l'activité physique. Toutefois, nous devons nous y comporter en invités, dans le respect d'un milieu naturel qui est l'habitat de nombreuses espèces végétales et animales.

L'accès à la forêt est un droit inscrit dans le Code civil suisse. Cependant, la pratique du VTT y est réglementée, ceci afin de préserver les multiples bénéfices de la forêt, notamment ses fonctions de protection contre les dangers naturels, de production de bois et d'accueil du public. De plus, la forêt est aussi un espace de vie pour des plantes et des animaux, ainsi qu'un filtre pour l'eau et l'air.

BONNES PRATIQUES EN VTT

Comme dans le domaine routier, en forêt aussi il y a des normes à respecter. Les adeptes du VTT peuvent ainsi circuler **uniquement sur les routes ou les chemins forestiers**. Hors de ces routes et chemins, la pratique du VTT à l'intérieur de la forêt est interdite. Les contrevenants peuvent se voir infliger des amendes.



Route forestière



Chemin forestier fondé



* Attention: en présence de ces signes, la circulation est interdite même sur les routes et les chemins forestiers !

LA NATURE A SES PROPRES RYTHMES

La forêt abrite un écosystème naturel complexe qui se développe à un rythme lent, souvent en contraste avec la fréquence des activités de loisirs humaines.

La qualité qui règne en forêt est vitale pour de nombreuses espèces. Le dérangement de la faune, provoqué par le passage d'un vélo, peut être fatal à de nombreuses espèces animales. De même, porter atteinte à la végétation peut compromettre sa croissance et avoir des conséquences néfastes sur le renouvellement de la forêt à long terme. L'impact sur le sol par le passage des vélos n'est pas non plus négligeable.

Il est donc indispensable, pour les pratiquants de VTT comme pour les piétons, de rester sur les chemins autorisés et ne pas s'introduire à l'intérieur de la forêt. Mérite de votre collaboration !

OUI, MAIS J'AI VU UNE TRACE DE VTT ET JE L'AI SUIVIE...

Attention: la présence d'une trace de VTT, voire d'autres pratiquants sur un sentier ou en pleine forêt, ne signifie pas que le parcours est autorisé. En l'absence d'une signalisation ad hoc, il faut considérer l'itinéraire comme interdit et donc non praticable ! Voir au dos pour plus d'infos.



Layon de débardage

(chemin créé par le passage des machines forestières)



Sentier pédestre



Sentier d'animalier

(pour à peine visible, créé par le passage des animaux)



Boisement forestier

(absence de signalisation)

L'OASIS

ESPACE 12-25 ANS

Lieu éphémère d'accueil,
de rencontre et de loisirs

ROUE DU TSP

MATÉRIEL SPORTIF
EN LIBRE ACCÈS

ROLLE
LA PLAGE

MERCREDI 2 AOÛT 2023, 16H30-19H



ETEINDRE LES LUMIERES POUR VOIR LES ETOILES FILANTES

La Municipalité a décidé de rejoindre le projet « Perséides », du nom de la pluie d'étoiles filantes, qui a démarré en 2019 à Orbe et qui espère s'étendre à un maximum de communes du canton cette année.

Aussi, l'éclairage public dans les rues du village étant déjà éteint la nuit, vous pourrez observer la pluie d'étoiles filantes dans la nuit du 12 au 13 août. Profitez-en pour faire des vœux ou simplement vous émerveiller.

PROJET DE PARC EOLIEN A ESSERTINES-SUR-ROLLE

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet de parc éolien sis à Essertines-sur-Rolle ?

Voici les adresses des sites internet sur lesquels vous trouverez toutes les informations utiles concernant ce dossier :

www.essairvent.ch

www.pieduvent.ch



Les prochaines séances du Conseil général auront lieu

mercredi 20 septembre 2023

jeudi 14 décembre 2023

Les personnes désirant se faire assermenter sont priées de s'adresser au Président du Conseil général, M. Claude Alain Piguet au 079 776 56 45 ou par courriel (conseil@tartegnin.ch).

BOIS DE FEU

Nous vous informons que les commandes de bois de feu sont à nouveau ouvertes pour les livraisons qui seront effectuées dès début septembre.

Les commandes peuvent être effectuées :

- Depuis le shop en ligne : <http://www.agfors.ch/nos-prestations/shop/>
- Par téléphone au 022 368 18 92 le lundi et le mardi de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 7h30 à 11h30
- Par courriel à : bois@agfors.ch

Groupement forestier
Rte des Montagnes 36
1261 Marchissy
info@agfors.ch



4^e MONDIAL DE FONDUE

17-18-19 NOVEMBRE 2023

Mondial
de fondue

TARTEGNIN
PAYS DU BON VIN



www.mondialfondue.com



coop

